

Sommaire

Cartes — 10-11

Introduction — 13

- 1.** L'empire colonial français à la veille de la Révolution — 29
- 2.** La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, « terreur des colons », 1789-1794 — 55
- 3.** « Liberté générale », « colonisation nouvelle » et résistances du parti esclavagiste, 1795-1800 — 75
- 4.** La réaction coloniale, 1800-1804 — 97
- 5.** Le commerce, l'Exclusif et l'empire — 109
- 6.** Le lien colonial — 125
- 7.** Le vent commun : la circulation des hommes, des écrits et des paroles — 149
- 8.** Identités coloniales imposées, imaginaires, révolutionnées — 173
- 9.** Antiesclavagisme, abolitionnisme et lutte contre « l'aristocratie de l'épiderme » — 197
- 10.** Défense de l'ordre racial esclavagiste et Contre-Révolution — 229
- 11.** Violences et guerres coloniales — 251

Conclusion — 273

Chronologie — 281

Bibliographie sommaire — 285

Notes — 295

Index — 305

7. Le vent commun : la circulation des hommes, des écrits et des paroles¹⁴⁹

Des espaces coloniaux fluides

Bien que séparées par des frontières impériales, les colonies européennes dans les Antilles ou dans l'océan Indien n'étaient pas isolées les unes des autres. Le régime des vents, la logique des escales, les nécessités du commerce légal ou illégal, l'intense cabotage faisaient des espaces coloniaux des espaces fluides dans lesquels les circulations des vaisseaux, des hommes et des idées étaient permanentes. Les colonies françaises dans les Antilles, dans l'océan Indien, en Afrique et même la colonie *a priori* plus isolée de Saint-Pierre-et-Miquelon étaient donc insérées dans des flux venant de métropole, des autres colonies françaises, mais aussi des colonies anglaises, espagnoles, hollandaises et danoises.

Les flux qui traversaient ces espaces ne se limitaient pas aux captifs africains en direction des colonies ou aux produits coloniaux à destination de la métropole. Des marins, des soldats, des aventuriers, des colons en route vers la France ou de retour de la métropole, des ecclésiastiques voyageaient sur des navires qui sillonnaient les mers.

Avec ces hommes circulaient aussi des livres, des journaux et surtout une correspondance intense, notamment entre propriétaires absentéistes et leurs intendants dans les colonies. Ces médias permettaient la circulation des informations commerciales, des idées politiques, des modes et des cultures. Ces circulations ne concernaient pas que les hommes libres. Les esclaves lisaient parfois – ou plus souvent se faisaient lire – les nouvelles. Les rumeurs circulaient par les marins, les déserteurs, les voyageurs mais aussi par le personnel domestique qui, à l'écoute des maîtres, les relayait vers les esclaves des champs. Pour com-

La Révolution française et les colonies

prendre ces circulations, il est donc ici nécessaire d'élargir la focale aux principales colonies étrangères directement touchées par les troubles révolutionnaires en raison de leur proximité géographique (Jamaïque, Dominique, Santo Domingo, Cuba, Venezuela actuel, sans oublier les États-Unis).

Esclaves et sans-mâîtres

L'esclavage est par essence une contrainte qui empêche celui qui y est soumis de se déplacer de sa propre volonté. Les sociétés coloniales étaient obsédées par les déplacements des esclaves mais aussi de ceux qui ne dépendaient pas d'un maître particulier et qui pouvaient donc être des incitations, des modèles ou qui pouvaient apporter leur aide aux esclaves fugitifs. Les mouvements des esclaves dépendaient de la volonté de leurs maîtres. Les plus remuants étaient punis par le port de chaînes ou de fers. Les améliorations du statut des plus dociles, des plus chanceux ou de ceux auxquels leurs maîtres accordaient leur confiance se traduisaient au contraire par une plus grande autonomie de mouvement. En théorie, tout esclave se déplaçant en dehors de son habitation pour effectuer une tâche devait être porteur d'un billet indiquant son nom et sa destination mais tous les maîtres ne respectaient pas cette obligation.

Tout au long du XVIII^e siècle, des législations restreignant les circulations furent mises en place dans les colonies européennes. Les maîtres qui laissaient trop de latitude à leurs esclaves étaient mal vus et pouvaient être soumis à des amendes. La gravité des sanctions en cas de vagabondage s'intensifia. Le Code noir prévoyait déjà en 1685 la mutilation des oreilles pour une première fuite, celle des jarrets pour la deuxième et la peine de mort pour la troisième, mais dans la pratique on s'abstenait souvent des deux derniers châtiments pour éviter une perte de capital. Les maîtres préféraient infliger d'autres tortures intermédiaires (le fouet, le marquage au fer rouge sur les joues, l'émasculatation...) pour dissuader le marronnage. Mais il est révélateur que l'une de ces punitions emblématiques était la mutilation du tendon d'Achille, qui limitait les mouvements de façon permanente¹⁵⁰.

Pourtant, la fuite temporaire des esclaves – le petit marronnage – était fréquente et ne reflétait pas toujours un désir de liberté définitive. Les fugues de courte durée avaient souvent pour origine le désir de retrouver des parents ou des proches sur d'autres habitations, voire d'autres îles. Elles pouvaient être dues à des liaisons amoureuses ou à d'autres causes. Les

7. Le vent commun : la circulation des hommes

fugitifs revenaient d'eux-mêmes au bout de quelques jours ou quelques semaines et leurs punitions étaient alors légères, si l'on peut dire. Pour ceux qui persistaient, les colonies avaient des chasseurs spécialisés – souvent des libres de couleur – qui retrouvaient les fugitifs, à moins qu'ils n'aient bénéficié de l'aide d'autres esclaves (sur d'autres habitations). Dans des discours à prétention scientifique, les esclavagistes expliquaient même que les « nègres » souffraient de maladies mentales les poussant à la fuite. Les bons maîtres les protégeaient donc de leurs défauts.

Malgré cette obsession du contrôle, les nécessités du travail et les relations avec les villes, les bourgs et les marchés rendaient indispensables les allées et venues des esclaves. Certains étaient les agents de leurs maîtres. Ils participaient aux réseaux de commerce local ou entre les îles et naviguaient sur leurs propres barques ou sur les vaisseaux des Blancs. Les esclaves de confiance, et encore plus les libres de savane, pouvaient avoir la tentation de s'échapper, mais l'évasion n'en valait pas toujours la chandelle. Les marins noirs, libres ou esclaves, avaient une bien plus grande capacité de mouvement que les « nègres de houe », astreints à résidence sur l'habitation.

Ce n'est donc pas un hasard si les révoltes d'esclaves, notamment celle d'août 1791 à Saint-Domingue, furent organisées par l'élite servile que constituaient les commandeurs, les cochers, les libres de savane, et donc par ceux qui pouvaient se déplacer entre les habitations et les villes portuaires.

En 1789, le grand marronnage était présent dans presque toutes les colonies européennes, en particulier à la Jamaïque, à Cuba et à Saint-Domingue où le relief le permettait. Les communautés de marrons s'organisaient à l'écart des plantations et n'acceptaient pas toujours avec bienveillance les nouveaux fugitifs, car les accords qu'elles avaient parfois conclus avec les autorités prévoyaient leur liberté en échange de leur collaboration à la chasse aux autres marrons. Néanmoins, le grand marronnage a sans aucun doute été un facteur d'accroissement du nombre des évasions et constituait en tout cas une perspective de liberté pour les esclaves.

À Saint-Domingue, le grand marronnage était facilité par la géographie particulière de l'île d'Hispaniola. Tout le long de la frontière séparant la partie française et la partie espagnole, des montagnes escarpées servaient de refuge aux marrons. Les marrons de Saint-Domingue allaient et venaient à travers la frontière avec Santo Domingo. Pendant la Révolution, la région centre-est proche de la frontière fut le lieu où les communautés de marrons connurent la plus grande stabilité. Le rôle et

La Révolution française et les colonies

l'importance de celles-ci dans la Révolution de Saint-Domingue sont discutés parmi les historiens¹⁵¹, mais il est certain que certaines d'entre elles jouèrent au moins un rôle d'appoint dans les troupes des révoltés. Les autorités les redoutaient en tout cas, comme lors de la guerre des Marrons de 1795-1796 en Jamaïque où les Espagnols craignirent la contagion à Cuba.

Toutefois c'était surtout le marronnage temporaire qui dérangeait les colons au quotidien, car il était un obstacle à la gestion du travail sur les habitations. Il était cependant tellement ordinaire qu'on se contentait de noter que tel ou tel esclave n'était pas présent sur l'habitation et on publiait des avis de recherche dans les journaux. La montée des inquiétudes dans les années qui précédèrent la Révolution poussa les autorités à renforcer la chasse aux fugitifs. Les esclaves en fuite qui ne rejoignaient pas les communautés ou qui ne restaient pas à proximité de leurs habitations tentaient de rejoindre les villes portuaires dont l'importance et la taille n'avaient cessé de croître pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁵².

Au Cap-Français, à Kingstown en Jamaïque, à La Havane à Cuba, les capitales coloniales virent leurs centres s'entourer de banlieues ou plutôt d'agglomérations de huttes et de cabanes dans lesquelles vivaient des Noirs libres, des libres de couleur ou des Blancs pauvres. Au Cap-Français, la population aux alentours immédiats comportait plus d'habitants que le centre de la ville¹⁵³. Il existait de riches familles de libres de couleur qui possédaient des habitations et des esclaves, mais la majorité d'entre eux exerçaient plutôt des métiers de l'artisanat, du commerce et des services dans les villes (notamment les femmes) ou pratiquaient le cabotage ou le colportage. Ces libres de couleur urbains furent parmi les premiers à prendre les armes sous la direction des libres de couleur riches comme Ogé. André Rigaud était, quant à lui, le fils d'un huissier de justice et d'une esclave. Les Noirs libres étaient un cran au-dessous dans la hiérarchie sociale.

C'est dans ce milieu que les fugitifs pouvaient se fondre et tenter de vivre clandestinement une vie de liberté (et de pauvreté). C'est aussi dans cet environnement que les esclaves vendaient les produits de leurs jardins sur les marchés (comme le marché des « nègres » place Clugny, au Cap-Français), rentrant ainsi en contact avec le monde des sans-mâîtres et des colporteurs. Le point commun à tous ces sans-mâîtres était leur capacité à se déplacer et à faire circuler les rumeurs et les informations. Liés par des liens de famille, de voisinage ou de travail, ils constituaient des réseaux échappant au contrôle des colons et transcendant les frontières impériales.

7. Le vent commun : la circulation des hommes

Subissant le mépris social de la part des élites, les Blancs pauvres, les « gens de peu » « vicieux » et « insubordonnés »¹⁵⁴, habitaient à proximité des docks ou des marchés ou des cases des libres de couleur et des Noirs libres. Les marins, les mutins, les déserteurs de la marine ou de l'armée, les mendiants, tous les sans-mâtres des ports ne partageaient sans doute pas autant le préjugé de couleur que les « petits Blancs » ou les « grands Blancs », habitués qu'ils étaient à naviguer ou à travailler avec les gens de couleur. Les autorités de Saint-Domingue ne s'y trompaient pas et redoutaient aussi l'arrivée dans la colonie d'artisans blancs désargentés et potentiellement dangereux. Les rapports de police du Cap-Français mentionnaient avec inquiétude les personnes arrivant tous les jours d'Europe pour fuir leurs familles, leurs dettes ou les rigueurs de la loi métropolitaine. Un lieutenant de vaisseau français servant dans les Antilles en 1790-1791 voyait parmi ces Blancs pauvres le « rebut de toutes les nations » et le milieu adéquat pour la « propagande » révolutionnaire¹⁵⁵. Il voyait juste : pendant la Révolution, nombre d'entre eux firent profession de « patriotisme » ou de « jacobinisme ».

Le nombre de déserteurs montait en flèche à la moindre rumeur de guerre. Les punitions, les maladies, la mauvaise nourriture étaient autant d'incitation à débarquer des navires de guerre ou à fuir les camps pour se fondre dans la masse des sans-mâtres, pour naviguer sur des corsaires ou encore se faire contrebandier. Parmi les armées des révoltés de 1791-1792 figuraient sans doute des déserteurs qui firent profiter les ex-esclaves de leur expérience militaire. Les témoignages et les rapports en citent un petit nombre¹⁵⁶. Quand la guerre civile puis la guerre inter-impériale enflammèrent les colonies françaises, les soldats, blancs ou noirs, français ou étrangers, passèrent fréquemment d'une armée à l'autre, selon les circonstances ou leurs convictions. Ainsi, des esclaves recrutés par les Anglais pour combattre à Saint-Domingue rejoignirent les troupes de Toussaint-Louverture. Pendant la guerre d'Indépendance de Haïti, le cas des déserteurs de la Légion polonaise – faisant partie des troupes de Leclerc qui refusèrent de se battre pour rétablir l'esclavage – est célèbre. Mais il y eut d'autres républicains français qui refusèrent de combattre dans une guerre qu'ils réprouvaient.

Les discours des notables, français, anglais ou espagnols, stigmatisaient une multitude turbulente, bariolée et prompte à s'enflammer dans les tavernes, lors des rassemblements publics ou des fêtes. D'où l'attention des autorités à leur égard et leurs

La Révolution française et les colonies

tentatives de réduire ces mobilités par des lois, des règlements et des traités, mais sans réussir à fixer ce monde mobile dont la croissance était le fruit du boom économique des colonies. En 1785, un recensement comptait près de 1 400 personnes libres de couleur et Noirs libres au Cap-Français. Entre octobre et août 1791, les autorités de Saint-Domingue arrêtaient plus de 500 fugitifs aux alentours du Cap-Français¹⁵⁷.

La mer était une promesse de liberté pour les esclaves et les dominés, blancs ou non¹⁵⁸. Les marins étaient à la fois des travailleurs spécialisés et indisciplinés, prompts à passer d'un navire à l'autre pour chercher de meilleures conditions ou pour échapper à des punitions. Ils étaient recherchés mais aussi redoutés par les capitaines. L'intensification du trafic entre les îles et le relatif assouplissement des règles impériales de commerce avaient provoqué dans la seconde moitié du XVIII^e siècle une augmentation spectaculaire du nombre de marins. Moreau de Saint-Méry estimait qu'environ 2 500 marins étaient en permanence présents au Cap-Français en temps normal, pour une population de 12 000 personnes. Les autorités les surveillaient d'autant plus qu'ils étaient en contact avec la population de couleur qui les rencontrait sur les marchés, les docks et les tavernes. Les « grands Blancs » notaient avec dégoût qu'ils s'entendaient fort bien. Les marins qui accostaient dans les îles françaises venaient de nombreux ports d'Europe, des Baléares, d'Italie ou de Malte, et avaient leur propre *lingua franca* pour communiquer sur les navires mais aussi dans les tavernes qui, bien que surveillées, ne respectaient pas la réglementation concernant les heures de fermeture ou la quantité de boisson vendue. Comme les marchés ou les fêtes publiques, les tavernes étaient par excellence un des lieux de sociabilité des sans-mâîtres.

Pendant la guerre inter-impériale de 1793 à 1802, les corsaires de toutes les nations – et particulièrement les Français – recrutèrent parmi les marins, les ex-libres de couleur et les Noirs devenus libres pour constituer leurs équipages. Les corsaires contribuaient au ravitaillement des îles sous blocus anglais de même que celui des colonies espagnoles et néerlandaises, alliées de la France à partir de 1795. Ils étaient redoutés sur les mers mais aussi sur terre où les autorités, même celles des alliés, craignaient leur disposition à diffuser les symboles et les principes révolutionnaires parmi leurs esclaves.

Les marines de guerre n'étaient pas immunisées contre les actes de révolte. L'historien Alain Cabantous a relevé au moins 150 mutineries sur les flottes de guerre européennes engagées dans la guerre¹⁵⁹. Si la plupart des mutineries dans la flotte fran-

7. Le vent commun : la circulation des hommes

çaise eurent lieu plutôt en métropole, il y en eut également dans les colonies, des Antilles à l'océan Indien. Le navire qui transporta les « léopardins » en métropole, en 1790, était conduit par des mutins. En janvier 1792, un conflit entre marins patriotes et officiers royalistes à bord de la *Cybèle*, au port de Mahé dans les Seychelles, tourna à la mutinerie à propos de la défense des colonies contre les Anglais. Autre exemple, celui de la frégate *l'Embuscade* présente dans les eaux antillaises en 1791. Son commandant ayant reçu l'ordre de conduire les commissaires de la Martinique à Sainte-Lucie pour y réprimer une émeute, l'équipage s'empara du navire en refusant, comme le disait un message anonyme parvenu aux marins, d'« être au service de l'aristocratie afin de maintenir le peuple sous le joug du plus cruel esclavage ». Ce type de conduite montre qu'une partie au moins des marins était travaillée par les mots d'ordre révolutionnaires diffusés dans les villes portuaires.

La guerre fut un moment propice pour les esclaves les plus résolus des îles étrangères ou sous occupation anglaise. Toutes les autorités craignaient la contagion révolutionnaire, fustigeaient l'insolence des esclaves et tentaient de resserrer la surveillance. Pourtant, certains réussirent tout de même à s'enfuir, soit pour rejoindre d'autres îles, soit pour rallier la cause républicaine dans les îles françaises ou à bord des corsaires.

Dans les premières décennies du XVIII^e siècle, la politique espagnole envers les esclaves fugitifs venant des colonies protestantes avait été moins stricte que celle des autres puissances. Ils pouvaient éventuellement se prévaloir d'une volonté de baptême catholique pour y être accueillis. Après la guerre de Sept Ans, les autorités reçurent des ordres pour mettre fin à cette possibilité. Pourtant, une cédule royale du 14 avril 1789, publiée à Trinidad en août, autorisa l'accueil des fugitifs des colonies françaises et anglaises qui pouvaient se prévaloir d'une « juste réclamation » pour leur liberté, provoquant les clameurs des planteurs anglais qui perdirent quelques esclaves, avant que la cédule soit révoquée par de nouveaux ordres en mai 1790. Des conventions d'extradition furent signées entre Espagnols et Néerlandais en 1791. Le gouverneur de Caracas se plaignit également que des fugitifs francophones étaient récemment arrivés sur la Terre Ferme, via Trinidad. Ces faits montrent à quel point les esclaves avaient accès aux informations à l'échelle régionale et savaient en profiter quand elles créaient des opportunités de fuite.

La Révolution française et les colonies

Prisonniers de guerre, réfugiés et émigrés

À partir de 1790, les révoltes et les combats dans les Antilles provoquèrent d'intenses mouvements de population et de flux de réfugiés, blancs et libres de couleur, mais aussi d'esclaves accompagnant leurs maîtres. Il y eut également des mouvements de réfugiés et d'émigrés entre les Mascareignes – et entre elles et l'Inde – mais à une bien moins grande échelle.

L'un de ces flux concernait les troupes métropolitaines envoyées dans les colonies pour y rétablir l'ordre esclavagiste, puis entre 1794 et 1799 pour assurer leur défense. Les Anglais firent de même pour combattre les Français. Quand ils ne mouraient pas dans l'année de leur arrivée, les soldats ne restaient pas toujours en service. Toutes les armées coloniales connaissaient leur important lot de voleurs et de déserteurs s'alliant parfois avec les sans-maîtres et les esclaves¹⁶⁰.

Le sort des prisonniers de guerre était particulièrement difficile dans un contexte de racialisation croissante des combats et de pénurie généralisée. Censés ne pas mettre à mort les prisonniers, les soldats français et anglais eurent de plus en plus tendance à pratiquer les exécutions sommaires, surtout envers les soldats de couleur. Ceux qui échappaient à ce sort se retrouvaient dans des prisons flottantes qui étaient des mouiroirs ou des pénitenciers dans lesquels les conditions n'étaient qu'à peine plus enviables. Les officiers, blancs surtout, bénéficiaient d'un meilleur traitement mais la guerre d'indépendance haïtienne de 1802-1804 fut caractérisée par une logique exterminatrice qui ne s'embarrassait plus trop du sort des combattants adverses, officiers compris.

Les prisonniers de guerre français dans les colonies anglaises et espagnoles étaient particulièrement craints pour leur supposée capacité à diffuser les principes révolutionnaires et à exciter les troubles et les révoltes. Ils étaient parfois parqués avec les esclaves ou les prisonniers politiques de ces mêmes colonies qui avaient manifesté leur soutien à la France ou qui avaient organisé des rassemblements subversifs. Santo Domingo ne possédant pas de prison suffisamment grande, le gouverneur décida de les déporter à Caracas ou à La Guaira en août 1793. Les soldats français encerclés par les Espagnols à Fort-Dauphin en 1793 furent envoyés à Cuba l'année suivante. Les gouverneurs eurent bien du mal à les contenir, se plaignant de leur conduite scandaleuse, irréligieuse (ils refusaient la messe) et des maximes séditionnaires républicaines qu'ils diffusaient. Les officiers – blancs ou de couleur – libérés sur parole étaient voyants dans les rues

7. Le vent commun : la circulation des hommes

de Caracas. Par leurs chants révolutionnaires, par les cocardes qu'ils arboraient, par les pièces de monnaie portant des inscriptions républicaines qu'ils utilisaient, ils contribuaient à une effervescence qui faisait trembler le gouverneur et les planteurs, mais apparemment pas ceux qui sympathisaient avec la Révolution¹⁶¹.

En effet, si l'on en croit les rapports de police, des esclaves travaillant près des prisons à l'automne 1793 auraient affirmé qu'avant un « ils seraient aussi libres » que les Noirs de Saint-Domingue¹⁶². D'autres propos subversifs concernant la liberté, l'égalité et la fraternité étaient tenus à Caracas et à La Guaira. La paix de Bâle avec l'Espagne, en 1795, permit aux gouverneurs de vider leurs prisons en renvoyant les prisonniers en métropole ou dans les colonies françaises. Mais dans les années qui suivirent, les autorités espagnoles continuèrent de rapporter encore plus de propos subversifs, venant cette fois-ci des corsaires noirs alliés qui relâchaient dans les ports espagnols.

À partir du début des troubles en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Domingue en 1790, des centaines de civils furent les combats. L'intensité des départs s'accrut après l'insurrection d'août 1791, puis surtout après l'incendie du Cap-Français en juin 1793. Des milliers de Blancs ou de libres de couleur, souvent accompagnés d'esclaves, furent alors dans toutes les directions à bord de toutes les embarcations possibles.

Ceux qui avaient le moins d'attaches dans les colonies revinrent en métropole mais ils n'étaient pas les plus nombreux. Les États-Unis, Cuba, la Jamaïque (par ordre d'importance) furent les destinations les plus fréquentes pour les Domingoïis. Les réfugiés des Petites Antilles se dirigèrent vers Saint-Eustache, Saint-Christophe ou Trinidad. Tous ces réfugiés n'étaient pas hostiles à la Révolution. Ainsi, à l'été 1793 la Dominique reçut de 5 000 à 6 000 réfugiés républicains de Martinique, fuyant l'occupation anglaise.

Entre 1791 et 1793, un grand nombre de réfugiés domingoïis arrivèrent à Charleston, Baltimore ou Philadelphie. D'abord deux cents familles d'émigrés en 1792, puis des milliers l'année suivante. Avec eux, venaient aussi plusieurs milliers de leurs esclaves et des libres de couleur. En tout, une dizaine de milliers de nouveaux résidents furent comptabilisés dans les villes américaines en juillet 1793 dont beaucoup avaient tout perdu ou presque¹⁶³. Les autorités fédérales, celles des États concernés et les consuls français leur apportèrent des secours mais l'arrivée d'esclaves « français » et de libres de couleur inquiétait les Américains qui redoutaient leur influence subversive.

La Révolution française et les colonies

Les descriptions apocalyptiques de la Révolution à Saint-Domingue par les réfugiés firent en effet une grande impression sur les Blancs et les esclaves aux États-Unis, même dans des villes moins importantes comme Norfolk en Virginie où une vingtaine d'embarcations remplies à ras bord de réfugiés arrivèrent en quelques jours en juillet 1793, puis plus de cent dans les semaines suivantes. Partout, le nombre de réfugiés excédait les capacités des institutions charitables et pesait lourd sur les finances locales. Même s'ils pouvaient susciter de la pitié ou de la sympathie, les réfugiés furent plutôt mal considérés par les Américains qui trouvaient leur nombre trop important et qui les voyaient comme potentiellement dangereux, soit en tant qu'aristocrates (par les Républicains-démocrates américains), soit en tant que révolutionnaires potentiels (par les Fédéralistes). Le décret d'abolition de Sonthonax en août 1793 renforça les craintes d'une invasion d'agents révolutionnaires.

Les rumeurs d'une possible arrivée de milliers de « nègres » provenant des îles françaises et voulant étendre l'abolition au sud des États-Unis semèrent la panique dans plus d'une localité. D'où l'adoption de règlements draconiens, en Caroline du Sud et en Géorgie, censés empêcher l'arrivée des gens de couleur français ou en provenance des autres colonies européennes. Rien n'y fit et la population de couleur connut une forte progression dans les années 1790 à l'échelle de tout le pays. Ainsi, par exemple, la communauté noire de Philadelphie s'accrut de 176 % entre 1790 et 1800. Le nombre de Noirs à Baltimore passa de 1 600 à 5 600 dans la même période. Accessoirement, si l'on peut dire, on remarqua que l'arrivée des réfugiés coïncida avec le début d'une épidémie de fièvre jaune qui frappa durement les villes portuaires des États-Unis. Les contemporains ne pouvaient pas le savoir, mais c'était bien des Antilles qu'était arrivée la maladie. Ne faisant pas de distinction, le virus toucha autant les Américains que les réfugiés qui moururent en nombre.

Les réfugiés s'installèrent dans le provisoire. Les colons contre-révolutionnaires préparaient leur retour en négociant avec les Anglais et en achetant des armes. D'autres Français établirent des commerces ou des ateliers, donnèrent des cours ou créèrent des journaux francophones comme à Boston, Philadelphie et Charleston. L'abolition de l'esclavage en l'an II provoqua une rupture parmi ceux-ci. Des libres de couleur réunis en sociétés politiques félicitèrent la Convention, au grand scandale des esclavagistes. Ces nouvelles atteignaient aussi les esclaves amenés avec les réfugiés dans plusieurs États où les abolitionnistes étaient présents. Quelques dizaines d'esclaves

7. Le vent commun : la circulation des hommes

en profitèrent pour se réfugier dans les communautés de Noirs libres des États du Nord-Est ou retourner aux Antilles. À partir de 1795, les rumeurs accusant les esclaves « français » de tous les méfaits s'accrochèrent dans le Sud. Une peur panique d'une contagion des esclaves « américains », dont le caractère était censé être pacifique, se répandit jusqu'au Maryland. En 1797 fut votée une loi punissant de la peine de mort les libres de couleur qui pousseraient les esclaves à la révolte.

Les autorités espagnoles de Cuba, de Nouvelle-Grenade, et bien entendu de Santo Domingo qui étaient aux premières loges, réagirent à l'afflux de réfugiés en appliquant avec rigueur la législation métropolitaine qui interdisait toute immigration depuis la France, à moins de prêter un serment de loyauté à la Couronne. Le problème le plus urgent pour les Espagnols en 1793 était de savoir quoi faire avec les troupes des ex-esclaves qui étaient à leur service sous les ordres de Jean-François et Biassou. On tenta de s'assurer la loyauté des soldats noirs mais certains d'entre eux rejoignirent Toussaint quand il se rallia à la République française. Ceux qui restèrent au service des Espagnols furent envoyés dans des lieux reculés comme la Floride ou les établissements d'Amérique centrale. Les Noirs au service des Anglais subirent des sorts semblables, quand ils ne furent pas simplement revendus ailleurs.

À partir de 1795, le problème changea de nature pour les Espagnols puisque les soldats et les officiers des armées françaises étaient désormais des alliés que l'on ne pouvait plus expulser à volonté. On les surveilla pour les empêcher de contaminer les colonies du roi d'Espagne à Cuba, à Trinidad, Caracas et La Guaira. En 1800, quand des libres de couleur rescapés de la guerre entre Rigaud et Toussaint se présentèrent, les autorités de Cuba leur ordonnèrent de décamper. Un petit nombre d'hommes, de femmes et d'enfants put tout de même rester, les autres se dirigèrent vers les États-Unis. Enfin, en 1803-1805, des milliers de Français, blancs et libres de couleur, et leurs esclaves s'installèrent dans l'est de Cuba. On expulsa une partie des esclaves et des libres de couleur. Les Blancs purent s'établir et y implantèrent la culture des caféiers. Les estimations du nombre total de réfugiés à Cuba varient du simple au double, de 9 000 à 18 000 (esclaves et libres de couleur compris). Tous ne restaient pas à Cuba et poursuivaient leur exil vers d'autres destinations. D'ailleurs, en 1809, quand la guerre d'Espagne fut déclenchée par l'intervention de Napoléon, la moitié des Français installés à Cuba furent expulsés et se réfugièrent en Louisiane américaine. En 1805, l'invasion de la partie espa-

La Révolution française et les colonies

gnole d'Hispaniola par Dessalines provoqua un nouvel afflux de réfugiés hispano-domingois. Quant à la Jamaïque, elle reçut moins de migrants (aux alentours de 1 000). Par ailleurs, les Anglais procédèrent à la déportation des habitants indigènes métis de l'île de Saint-Vincent vers l'île de Roatán, au large du Honduras britannique. Ils rejoignirent les déportés de couleur de la Martinique faits prisonniers pendant la conquête de l'île.

Une partie des réfugiés domingois pensaient que leur exil ne serait que provisoire. L'abolition de l'esclavage ainsi que la défaite des Anglais et des contre-révolutionnaires douchèrent cet espoir. En 1797, une fois maître de Saint-Domingue, Toussaint favorisa le retour de certains propriétaires mais la majorité des réfugiés, les femmes et les enfants surtout, restèrent prudemment sur leur lieu d'exil. À partir de 1803, ils abandonnèrent l'espoir du retour et s'installèrent dans leurs pays d'accueil. Une partie des planteurs de la Martinique put revenir et rester après l'occupation par les Anglais en 1793 et le retour de l'île dans le giron français en 1802.

Les réfugiés de la Guadeloupe, étudiés par Frédéric Régent¹⁶⁴, s'enfuirent en masse lors de la reprise de l'île par Victor Hugues en 1794, craignant de subir le même sort que les Blancs de Saint-Domingue. Ceux qui furent pris les armes à la main au service des Anglais furent fusillés ou passèrent sous la guillotine, en compagnie des libres de couleur ou des esclaves qui les avaient suivis. Frédéric Régent donne une estimation de 500 royalistes blancs exécutés, soit 4 % de la population blanche de l'île. La quasi-totalité des manufacturiers du sucre émigrèrent, en particulier en Martinique, à la Dominique ou encore à Montserrat. Victor Hugues fit appliquer avec rigueur la législation sur les émigrés et confisqua la plupart des habitations (les trois quarts). Le nombre de ceux qui émigrèrent se situe autour de 3 000 personnes, auquel il faut ajouter les esclaves domestiques et les libres de couleur qui partirent avec eux. Parmi les Blancs qui restèrent figuraient des petits producteurs de vivres ou de café et surtout les Blancs urbains. Une partie des émigrés rentrèrent à partir de 1800, quand Bonaparte arriva au pouvoir et mena une politique visant à les rappeler. Les retours s'accélérent quand Richepanse supprima les listes des émigrés. Le Premier consul ordonna à ceux qui avaient quitté la colonie d'y retourner et de reprendre la tête de leurs exploitations, malgré les protestations de ceux qui les avaient prises en fermage.

7. Le vent commun : la circulation des hommes

La circulation des nouvelles et des rumeurs

Dans les sociétés coloniales esclavagistes où très peu d'individus savaient lire et écrire, la culture orale primait sur la culture écrite. Cette dernière existait pourtant et contribuait à la circulation des nouvelles et des rumeurs mais si l'on se limite aux journaux, aux pamphlets et aux ouvrages savants, on oublie l'essentiel de la communication ordinaire entre les individus. Pour les historiens, l'accès à ces formes orales de transmission est une gageure. On les retrouve dans les rapports écrits, par des ouï-dire colportés dans la presse ou par des rumeurs reprises dans les correspondances, mais la voix réelle des esclaves et des dominés, pour l'immense majorité analphabètes, nous échappe. Bien entendu, les textes des personnes capables d'écrire ne reflétaient pas forcément la réalité des paroles des dominés mais ils nous renseignent au moins sur les peurs de leurs auteurs. Il subsiste cependant des textes écrits par les révoltés, comme la lettre de Jean-François et Biassou de 1792 publiée par le *Créole patriote* (voir chapitre suivant). Jean-François, Biassou et la plupart de leurs officiers et soldats ne savaient ni lire ni écrire et parlaient le kréyol plutôt que le français. Les libres de couleur éduqués savaient écrire en revanche et quelques anciens esclaves comme Toussaint le pouvaient aussi. Le général dictait de longues lettres à ses nombreux secrétaires. La culture de Toussaint frappait d'ailleurs les contemporains : il avait des notions de latin, de sciences et avait peut-être lu des textes philanthropiques des Lumières.

Le « vent commun » dans la Caraïbe portait très rapidement les rumeurs. Les témoignages effrayés des Blancs en témoignent. Un planteur de Jamaïque nommé John Whittaker s'étonnait ainsi en novembre 1791 du fait que ses esclaves avaient eu connaissance d'un événement arrivé à Montego Bay la nuit précédant l'arrivée d'un messager à cheval qui en apporta la nouvelle. Il se demandait quel pouvait être ce mode inconnu de diffusion des informations parmi les « nègres »¹⁶⁵. D'autres Blancs constataient que les petits conciliabules entre trois ou quatre esclaves de différentes plantations se multipliaient et que c'était probablement ainsi que les rumeurs se diffusaient. Les mesures de confinement et de surveillance ne pouvaient pas faire grand-chose contre les rumeurs, si ce n'est de tenter d'empêcher les communications avec les « nègres français ».

Certains textes révolutionnaires circulaient sous forme manuscrite ou imprimée, par bribes ou en entier. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (ou du moins une

La Révolution française et les colonies

partie de celle-ci) commença à circuler dès l'automne 1789, la proclamation de Sonthonax du 29 août 1793 également. Ce que les colons appelaient les « détestables maximes » révolutionnaires, « la Liberté ou la Mort », « Liberté, Égalité, Fraternité », étaient portées par la rumeur. Elles étaient parfois déformées, parfois exactes mais elles flottaient dans l'air de la Caraïbe. La plupart des textes révolutionnaires français étaient traduits dans les journaux américains ou anglais. Dans les colonies espagnoles, seule la Déclaration des droits de l'homme, traduite par Antonio Nariño, un riche créole de Bogota, circula sous le manteau. Cela lui valut une condamnation à dix ans de prison en 1795. Envoyé en Espagne, il s'échappa et rejoignit la France en 1796 avant de participer aux guerres d'indépendance de l'Amérique hispanophone.

Dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, les colonies françaises avaient vu la création de journaux et de gazettes, le plus souvent à l'existence éphémère en raison de ventes limitées¹⁶⁶. Dans les îles du Vent, la Dominique était le lieu de publication de plusieurs gazettes. L'une d'entre elles, *La Gazette des Petites Antilles* – l'un des directeurs était l'homme de lettres Pierre-Ulric Dubuisson –, connut le succès de 1774 à 1785. *La Gazette de Guadeloupe* parut entre 1785 et 1789. À Saint-Domingue, plusieurs titres apparurent après la guerre de Sept Ans et après celle de l'Indépendance américaine. L'un des plus importants – les *Affiches américaines* ou les *Affiches du Cap* – changea fréquemment de titre et parut de 1764 à 1791 avec des interruptions. Les Mascareignes étaient bien moins pourvues. Un *Journal des îles de France et de Bourbon* fut publié à Port-Louis de 1786 à 1788. Un éphémère journal intitulé *Le Vrai Républicain, ou Journal politique et littéraire de l'isle de La Réunion*, parut à Saint-Denis en 1794.

Il existait aussi des journaux francophones dans les colonies anglaises, comme le *Mercure des Antilles* de l'abbé Roland et la *Gazette française de Saint-Vincent* qui étaient publiés à Kingstown en Jamaïque dans les années 1780. Certains journaux métropolitains, publiés dans les villes portuaires, contenaient également des informations – surtout commerciales – concernant les colonies. Ainsi la *Correspondance maritime de Nantes* qui parut de 1786 à 1793 ou les *Affiches de La Rochelle* de 1769 à 1832, ou encore *Les Affiches de Bordeaux*, plus diversifié quant à son contenu, dans les années 1780. Les journaux anglophones circulaient également dans les Antilles françaises, apportés par les navires de commerce ou les contrebandiers. Leurs nouvelles étaient plus fraîches que celles qui arrivaient par les journaux de métropole.

7. Le vent commun : la circulation des hommes

La plupart de ces gazettes contenaient des nouvelles locales, commerciales et maritimes, un récit des principaux événements européens et américains, des annonces (celles concernant les esclaves en fuite notamment), des informations officielles et des lettres de correspondants. Les journaux plus ambitieux se voulaient « citoyens » et réformateurs. Ils publiaient des articles scientifiques, des poésies, des réflexions éclairées sur les relations entre les puissances coloniales, etc. Ces journaux locaux circulaient peu en métropole, et seulement chez ceux qui avaient des intérêts directs dans les colonies¹⁶⁷. La circulation de la presse métropolitaine était entravée par la censure.

À partir de 1790-1791, les troubles firent périlcliter une grande partie des publications locales. Le *Moniteur colonial* disparut le 20 août 1791. Le *Moniteur général de la Partie française de Saint-Domingue*, puis le *Journal politique* occupèrent la place vacante jusqu'en juin 1793¹⁶⁸. À Port-au-Prince, *L'Ami de l'Égalité ou Annales républicaines* – favorable aux libres de couleur – connut quelques numéros à partir de décembre 1792 mais fut rapidement supprimé par les « petits Blancs ». Son rédacteur, Catineau, fut emprisonné. Jusqu'en 1793, les journaux parisiens, malgré l'interdiction d'entrer dans les colonies, y parvenaient tout de même en petit nombre et de manière discontinue. Les journaux étrangers étaient alors les sources principales de ceux qui souhaitaient s'informer par la presse.

Sorti de prison après l'intervention des commissaires civils Sonthonax et Polverel, Catineau publia un nouveau journal : *L'Ami de l'Égalité*, le 28 avril 1793. Au départ partisan de l'abolition graduelle de l'esclavage, *L'Ami de l'Égalité* glissa progressivement, après l'incendie du Cap-Français en juin, vers l'abolition immédiate avant même la proclamation de Sonthonax. Les commissaires civils créèrent un *Bulletin officiel de Saint-Domingue* à partir de l'an V dans lequel ils faisaient paraître les proclamations et les lois, mais aussi des nouvelles et des correspondances. Toussaint fit continuer la publication par le même imprimeur-éditeur. Il y faisait insérer des textes justifiant sa politique ainsi que le texte de sa Constitution et un compte rendu de la fête qui suivit sa proclamation¹⁶⁹. L'éditeur du *Bulletin*, un nommé Roux, servit également d'imprimeur au général Leclerc après son débarquement. Il recréa les *Affiches américaines* entre 1802 et 1803. Après l'indépendance, il resta à Saint-Domingue et demeura l'imprimeur du gouvernement haïtien.

La presse n'était pas le média principal de la production et de la diffusion des informations. En ce qui concerne les nouvelles de métropole, elles passaient par les voies de la correspon-

La Révolution française et les colonies

dance administrative et politique, parfois par l'intermédiaire des consuls français ou étrangers. Pour le reste, la production locale de l'information passait avant tout par les comptes rendus oraux que les capitaines, les voyageurs, les administrateurs faisaient aux autorités ou aux journalistes venus les interroger. Lorsqu'un navire de quelque importance accostait, on était d'abord avide de nouvelles. Les officiers étaient reçus par les agents des douanes, de l'intendant ou du gouverneur pour obtenir un récit de ce qu'ils avaient lu, vu ou entendu, dans les ports d'où ils venaient. On prenait copie des gazettes, des textes officiels, des proclamations ou des arrêtés – français et étrangers – apportés par les vaisseaux de commerce et de guerre. Les voyageurs, les réfugiés et les émigrés pendant la Révolution subirent aussi ce genre d'entretiens. Les autorités locales faisaient remonter ces nouvelles dans leurs rapports à leurs supérieurs ou aux membres des assemblées coloniales. Les conversations privées, sur le port, dans les entrepôts, dans les maisons de commerce et dans les domiciles privés faisaient le reste et se chargeaient de transmettre (et de déformer) les nouvelles arrivées par la mer.

Les correspondances privées étaient le mode de communication le plus efficace et le plus important en volume. Tous les colons ou presque avaient de la famille en métropole. Les lettres échangées maintenaient ces liens qui étaient aussi des liens d'intérêts. On mesure mieux aujourd'hui l'importance cruciale de la circulation de l'information politique et économique, privée ou semi-privée¹⁷⁰. En effet, les colons et les maisons de commerce ne pouvaient se passer d'informations sur les prix, la navigation, les produits en demande ou les troubles qui pouvaient modifier les routes du commerce. Ces informations étaient vitales et regardées comme des données indispensables dans la concurrence entre les négociants. On retenait donc certaines informations tout en en faisant circuler d'autres sur les docks et dans les lieux de sociabilité du commerce. On faisait lire à des associés certains passages de ces lettres. Par ailleurs, une correspondance liait les propriétaires absents et leurs représentants légaux dans les colonies. On s'enquêrait des moindres détails de l'exploitation, de ses succès et de ses difficultés. Les intendants flattaient leur gestion ou réclamaient des investissements. Les difficultés du crédit dans les colonies elles-mêmes faisaient que de multiples investisseurs métropolitains se tenaient au courant des vicissitudes de leurs opérations. Les grands propriétaires comme le marquis de Gallifet et les lobbyistes en métropole pendant la Révolution étaient toujours

7. Le vent commun : la circulation des hommes

mieux informés que les Assemblées ou les ministres, sans parler des journalistes parisiens qui avaient très peu d'informations sûres à imprimer.

À une seule exception sous le Directoire – le *Journal historique et politique de la marine et des colonies* en l'an V –, les colons en métropole n'avaient aucun intérêt à se faire journalistes et à diffuser des nouvelles qu'ils ne voulaient pas rendre publiques. Leur stratégie était d'influencer les dirigeants et non d'éclairer le public, à l'inverse des philanthropes. Ils faisaient tout de même insérer des articles dans les journaux royalistes comme la *Gazette de Paris* avant 1792. Moreau de Saint-Méry fut le seul qui entreprit, avant la Révolution, d'écrire un grand ouvrage mais celui-ci ne fut publié qu'en 1796-1797 à Philadelphie. La *Description topographique, civile, politique, et historique de la partie française de l'isle Saint-Domingue* est aujourd'hui encore une source précieuse pour l'historien.

Les philanthropes en métropole s'exprimaient entre 1789 et 1792 dans *Le Patriote françois* de Brissot, plus tard en 1793 dans *Le Créole patriote* de Milscent, et faisaient insérer des articles plus ponctuellement dans le *Journal de Paris*, les *Révolutions de Paris*, *La Feuille villageoise* ou *La Chronique du mois*. La question des colonies n'occupait néanmoins la première place dans la presse que lors des grands débats à l'Assemblée, comme en mai 1791 ou lors de l'offensive des clichyens contre le Directoire en l'an V. Il est vrai qu'il y avait peu d'informateurs connaissant *de visu* les colonies, malgré la présence de plusieurs centaines de gens de couleur à Paris. Julien Raimond joua ce rôle auprès de l'abbé Grégoire, Milscent dans le club des Jacobins. Le rapport de Dufay, le député de Saint-Domingue en février 1794, fut en revanche publié *in extenso*. Des comptes rendus des fêtes parisiennes et de province pour célébrer l'abolition de l'esclavage et l'union des peuples libres de France et de Saint-Domingue furent nombreux également. Les travaux de la commission Garran-Coulon sur les troubles de Saint-Domingue en présence de Sonthonax, en l'an III, parurent dans le *Moniteur* et les principaux journaux parisiens.

La circulation des nouvelles suivait le mouvement et les voies de la navigation. Ainsi, durant la saison des ouragans on en était privé. En temps de guerre, les communications pouvaient être interrompues pendant des moments plus ou moins longs. Les nouvelles arrivaient tout de même par les vaisseaux de petit tonnage, les embarcations du cabotage entre les îles, etc. Les nouvelles de Saint-Domingue parvenaient très rapidement en Jamaïque, à Cuba et en Amérique du Nord, et de

La Révolution française et les colonies

manière plus sporadique aux îles du Vent ou en Terre Ferme (Venezuela) en raison du régime des vents. À l'inverse, les nouvelles de Martinique et de Guadeloupe arrivaient plus rapidement à Trinidad et à Caracas qu'à Cuba par exemple¹⁷¹.

Un exemple de la manière dont ces informations circulaient dans la Caraïbe se trouve dans le rapport du capitaine espagnol de la goélette *San José* aux autorités de La Havane. Il raconta que, lors de sa station en Jamaïque en janvier 1791 afin d'y acheter des esclaves pour Cuba, il avait vu un brigantin de guerre français dans le port de Kingstown. Il avait entendu dire que des délégués de Saint-Domingue avaient demandé, en vain, des aides de la Grande-Bretagne. Lors d'une conversation, on lui avait appris qu'une insurrection de « mulâtres » avait eu lieu à Saint-Domingue (celle d'Ogé) et qu'un conseil de guerre s'était en conséquence tenu en Jamaïque. Il avait aussi grappillé des rumeurs au sujet des troubles de Martinique¹⁷².

Pendant la guerre inter-impériale, les officiers de toutes les nations correspondaient avec leurs supérieurs en métropole mais également avec les autorités administratives des colonies d'où ils provenaient et avec leurs consuls. L'envoi d'espions permettait d'obtenir des rapports de première main sur les forces militaires en présence ou sur la navigation. Pour l'Espagne, Santo Domingo servait de base à la circulation des informations à destination de Cuba qui les relayaient ensuite dans les autres colonies hispaniques. Pour l'Angleterre, la Jamaïque jouait ce rôle. Des commissionnaires envoyés pour régler une affaire ramenaient aussi des informations détaillées comme ce Francisco de Arango envoyé en 1803 par le gouverneur de Cuba à Saint-Domingue. Ses instructions lui demandaient au retour un rapport en quatorze points particulièrement détaillés¹⁷³.

Ces informateurs n'étaient pas à l'abri de l'intoxication par les rumeurs puisque c'était en partie à cette source orale qu'ils puisaient le contenu de leurs rapports écrits. Dans un contexte apocalyptique de révoltes, de chaos et de terreur, les rumeurs les plus folles se mêlaient aux faits avérés. Il existait néanmoins des motifs, des schémas récurrents dans ces rumeurs.

L'un des schémas les plus présents dans toute la région parmi les gens de couleur était celui du bon roi émancipateur dont les décrets favorables aux libres de couleur ou aux esclaves étaient bloqués par les Blancs, « aristocrates » dans les colonies françaises ou planteurs ailleurs. Ce motif n'était d'ailleurs pas propre aux colonies, on le retrouvait dans la *Grande Peur* en 1789 en métropole sous la forme du bon roi opposé aux abus des seigneurs.

7. Le vent commun : la circulation des hommes

Ce schéma ne sortait pas du néant. Avant même 1789, il découlait des nouvelles venant des métropoles décrivant les débats sur l'abolition de la traite au Parlement britannique, les décrets réformateurs du roi d'Espagne ou les échos de la campagne des philanthropes français contre la traite. La Révolution de France où les « esclaves de Paris » s'étaient libérés eux-mêmes et châtièrent leurs maîtres était également un leitmotiv à la fin de septembre 1789. L'arrivée dans les colonies de journaux métropolitains, les rumeurs faisant état de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen allaient dans le même sens : le roi ou la nation avait décidé que les esclaves seraient libres ou bien qu'ils bénéficieraient de trois jours par semaine pour cultiver leurs jardins, ou que le fouet avait été supprimé, etc. Les nouvelles se firent plus précises quand les hommes de couleur patriotes comme Ogé firent connaître dans la colonie les luttes politiques de la métropole. Ces rumeurs se répandaient comme un fluide électrique, selon la métaphore du temps, dans les lieux de sociabilité des sans-maîtres des villes qui les relayaient en direction des esclaves des habitations.

L'autre motif dominant, venant des Blancs cette fois-ci et notamment des réfugiés, était les « horreurs africaines » prétendument commises par les « nègres assoiffés de sang ». Parmi ces descriptions complaisantes de la violence des « sauvages » figuraient d'autres sous-motifs comme l'homme scié entre deux planches, la femme enceinte dont on extrayait le fœtus pour le donner à manger aux cochons, les Blancs découpés vivants en petits morceaux que dévoraient les « monstrueux cannibales », etc. La récurrence de ces thèmes dans les rumeurs et les récits tout au long de la période n'exclut pas que certains de ces faits se soient déroulés ; mais, comme dans les innombrables récits du démembrement de la princesse de Lamballe – tous faux – pendant les Massacres de septembre 1792 à Paris, ils disent plus sur les terreurs de ceux qui les relayaient que sur la réalité des faits.

Ces récits des atrocités supposées des révoltés trouvèrent un public tout à la fois terrorisé et fasciné par ces scènes d'horreur qui s'étoffèrent de détails encore plus sanglants. Des imprimés occasionnels furent vendus en métropole et dans les colonies, puis à la fin de la période des ouvrages plus longs « enjolivèrent » encore en accumulant les preuves de la « férocité des nègres ». Le témoignage du colon Jean-Philippe Millet devant la Législative en novembre 1791 fut publié en brochure en métropole et traduit en anglais l'année suivante.

Le plus important de ces récits fut peut-être celui du planteur jamaïcain Bryan Edwards (qui avait été présent au Cap-

La Révolution française et les colonies

Français en septembre 1791). Il s'intitulait *An historical survey of the French Colony in the island of St. Domingo* et sortit en 1797. Il eut du succès et fut traduit en espagnol, en français et en allemand, fixant ainsi la *doxa* sur les « horreurs africaines » avec un luxe de détails macabres (en grande partie inventés ou colportés par les rumeurs des Blancs). La philanthropie était accusée de tous ces maux par Edwards. Un ouvrage se distingue de cette production répétitive, il s'agit de *St. Domingo, or an Historical, Political and Military Sketch...*, publié en 1802 par Marcus Rainsford, un officier anglais présent à Saint-Domingue à la suite d'un naufrage et qui avait été gracié par Toussaint. Son récit plus factuel attribuait la ruine de Saint-Domingue à un ensemble de facteurs ne se réduisant pas à la « sauvagerie africaine ». Il était néanmoins opposé à l'abolition de l'esclavage. Un autre ouvrage du même auteur parut trois années plus tard, augmenté de gravures représentant des scènes de la guerre d'Indépendance de Haïti. Les atrocités « barbares » commises par les troupes françaises y étaient condamnées.

Ce type de nouvelles était censuré dans les deux titres de la maigre presse hispanophone – la *Gaceta de Madrid* et le *Papel periódico* de La Havane – pour ne pas encourager les esclaves à la révolte. Les gazettes anglaises étaient moins discrètes à ce sujet, mais évitaient tout de même de donner trop de détails, du moins dans un premier temps. En effet, vers la fin de notre période, la retenue disparut à tel point que le gouverneur de Cuba par exemple s'en plaignit auprès du gouvernement royal car, écrivait-il, la *Gaceta* circulait « très bien dans les mains des Noirs¹⁷⁴ ». Seuls deux ouvrages, l'un traduit du français (le *Dessalines* à charge de Louis Dubroca) et l'autre de l'anglais (celui d'Edwards), parurent dans les colonies espagnoles en 1805.

Aux États-Unis, les nouvelles des troubles de Saint-Domingue arrivèrent deux mois après le début de l'insurrection. Elles furent nombreuses par la suite et occupèrent les colonnes des journaux. Les journaux francophones des colons de Philadelphie et la presse fédéraliste condamnaient les « horreurs africaines » mais les journaux républicains-démocrates soutenaient la France républicaine, même quand elle avait les visages de Sonthonax et Toussaint-Louverture, et ce malgré la présence d'esclavagistes du Sud dans leur lectorat¹⁷⁵. Une sorte de dédoublement de la personnalité politique caractérisait les journaux francophiles américains : favorables à la révolte des esclaves quand ils étaient républicains français mais effrayés par la perspective que des révoltes de même type puissent se produire sur leur

7. Le vent commun : la circulation des hommes

sol. L'indépendance de Haïti régla le dilemme : les massacres de Dessalines firent la une de tous les journaux, républicains ou non. Les gravures furent également un moyen de diffusion des « horreurs africaines ». Elles apparaissaient dans les ouvrages mais étaient aussi vendues séparément. L'image d'un Dessalines tenant à bout de bras la tête décapitée d'une femme eut du succès dans les colonies et en Europe¹⁷⁶.

Les républicains utilisèrent beaucoup d'images et de symboles pour s'adresser à la population esclave qui ne savait pas lire. La cocarde tricolore, les devises sur les étendards, les bannières de « l'égalité de l'épiderme » ou celle de la France, les chansons, les arbres de la liberté, les processions, les fêtes furent des médias majeurs de la propagande française en direction des populations coloniales. Avant même l'abolition du 29 août 1793, des textes officiels étaient publiés en créyol et en français. Les proclamations n'étaient sans doute pas lues par la masse de la population mais on se les faisait lire sur les affiches, on les proclamait au son du tambour. Une partie de leur contenu se répandait sous la forme de rumeurs ou d'ouï-dire, par la navigation et les correspondances entre les îles ensuite.

Hybridations politiques, révolutions et révoltes

Le « vent commun » – pour reprendre l'expression de Wordsworth via Julius Scott – était chargé de nouvelles et de rumeurs mais également d'idées reprenant parfois les formulations nouvelles données par les révolutionnaires en métropole. Les idées de liberté et d'égalité de l'épiderme n'avaient pas attendu la Déclaration des droits de l'homme pour se manifester parmi les sans-mâtres (et même parmi certains maîtres). Elles existaient déjà dans les mondes coloniaux, mais sous d'autres formes et avec des contenus divers et contradictoires. L'aspiration à la liberté, individuelle et/ou collective, était déjà partout parmi les esclaves. La demande d'égalité de l'épiderme était, elle aussi, agitée depuis longtemps parmi les gens de couleur. L'idée que tous les hommes étaient frères était déjà diffusée par un petit nombre d'ecclésiastiques. Julius Scott parle ainsi de « culture de l'attente » pour caractériser le rapport des dominés aux rumeurs de réformes ou d'émancipation parcourant les Antilles dans les années précédant la Révolution française¹⁷⁷.

Ce que la proclamation de la Déclaration des droits de 1789 apportait, c'était une reformulation radicale de ces idées en un système dont on pouvait se saisir pour en faire advenir l'application. La nouveauté, si l'on peut dire, importée de la France était

La Révolution française et les colonies

la forme républicaine de la citoyenneté, même si un républicanisme des droits informel se trouvait déjà dans les mondes coloniaux, par la diffusion, certes complexe et contradictoire, des traditions républicaines antérieures dans les colonies anglaises (le *Commonwealth*) mais aussi espagnoles (les « républiques des Indiens ») et françaises (les « républiques des boucaniers »).

L'influence, pour utiliser un terme inadéquat, de la Révolution de France sur les troubles et les révolutions coloniales passa donc avant tout par le travail de réception et d'hybridation de ces idées par les esclaves et les sans-maîtres. Les événements métropolitains créèrent par ailleurs les conditions (rupture dans le front des propriétaires, intervention des philanthropes en métropole et surtout guerre inter-impériale) pour que ce travail de réception puisse se réaliser et qu'il débouche sur la création de projets politiques, plus ou moins formulés et cohérents. C'est la raison pour laquelle les termes « influence » ou « diffusion » ne sont pas les mieux choisis pour caractériser les processus par lesquels les événements métropolitains et européens ont été reçus par les populations coloniales.

Le port des cocardes tricolores par les sans-maîtres et même quelques esclaves de la fin de 1789 à 1793 est attesté. Le droit de la porter a très tôt été une revendication parmi les libres de couleur, au même titre que la participation à la garde nationale. Il s'agissait d'une identification à la nation qui avait « brisé ses fers » comme eux-mêmes voulaient les briser. Par la suite, la République – et surtout la « liberté générale » à laquelle elle s'identifia fin 1793 – devint une autre forme d'objet politique dans lequel les dominés purent placer leurs espoirs de changements profonds. Les révolutionnaires des colonies ne furent donc pas des « Français révolutionnés » par la métropole mais bien des créoles dont l'identité politique s'était construite par l'hybridation des principes formalisés dans la Déclaration des droits et dont ils s'étaient emparés sans toujours en avoir conscience.

Les transferts politiques des colonies françaises à tous les espaces coloniaux (jusque dans le sultanat de Mysore, en Inde, où Tipoo Sultan fut déclaré « jacobin d'honneur ») ne furent évidemment pas mécaniques, ni identiques dans leurs modalités ou leur chronologie. Mais il est clair que le « vent commun » contribua à diffuser l'idée d'une abolition immédiate et non plus graduelle de l'esclavage, tout autant que les formes nouvelles prises par l'égalité et la citoyenneté républicaines.

Les contemporains en étaient persuadés, même si l'implication réelle des Français dans les révoltes et les troubles coloniaux fut plus indirecte que directe. Par exemple, la révolte de

7. Le vent commun : la circulation des hommes

la Dominique en 1791 était imputée par le gouverneur britannique à l'arrivée de nombreux hommes de couleur venus de Martinique et à l'existence de journaux francophones séditionnaires sur l'île. Autre exemple : la guerre des Marrons de la Jamaïque de 1795-1796 ne fut pas provoquée par la Révolution française mais elle découlait de la politique répressive des autorités britanniques, paniquées par les troubles de Saint-Domingue.

En fait, dans l'histoire de la période révolutionnaire il n'y eut qu'une seule conspiration locale impliquant peut-être la présence de corsaires français : celle qui se produisit à La Guaira près de Caracas, en 1797¹⁷⁸. Elle fut l'œuvre d'environ 500 créoles (dont plusieurs femmes), de libres de couleur arrêtés sur des corsaires et de prisonniers politiques espagnols de métropole réunis en prison. Son programme était la création d'une république abolissant l'esclavage et la ségrégation. La conspiration fut découverte et réprimée. Une partie des conspirateurs réussirent à s'enfuir vers Curaçao, puis furent transférés à la Guadeloupe où Victor Hugues les arma pour une nouvelle tentative, avortée, sur la Terre Ferme (le Venezuela)¹⁷⁹.

Il y eut bien des projets d'invasion française de la Jamaïque (en 1799) ou de Cuba (en 1800), mais aucun ne se concrétisa. On arrêta tout de même à Kingstown deux commerçants de Saint-Domingue, Isaac Saportas et Barthélémy Dubuisson, accusés par les Anglais d'espionner pour préparer l'expédition. Dubuisson parla pour sauver sa vie. On retrouva des cocardes et des devises républicaines sur des Noirs recrutés par – disait-on – Roume, l'agent du Directoire à Santo Domingo. Saportas et six autres insurgés furent exécutés en décembre. C'était Toussaint qui les avait dénoncés, car il voulait signer des accords avec l'Angleterre et certainement pas envahir ses colonies¹⁸⁰.

Malgré les Révolutions de Saint-Domingue et de la Guadeloupe, malgré la circulation des rumeurs et des nouvelles, malgré l'exemple français de l'abolition de la ségrégation et de l'esclavage, aucun des très nombreux troubles, révoltes et complots qui se produisirent dans les colonies étrangères ne déboucha sur une autre révolution. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, les autorités coloniales comprirent rapidement le danger et prirent des mesures draconiennes de surveillance et de confinement mais, comme elles étaient loin d'être efficaces, elles ne peuvent à elles seules expliquer ce résultat. En revanche, l'absence de fracture nette dans le front des propriétaires entre Blancs et libres de couleur dans les colonies européennes facilita la répression des troubles. Une autre caractéristique a pu intervenir : c'est à Saint-Domingue que la disproportion entre

La Révolution française et les colonies

population esclave « bossale » et population réputée blanche était la plus forte et c'est à Saint-Domingue que la proximité avec l'Espagne, alors ennemie de la République, avait permis aux révoltés de s'approvisionner et de se replier.

Si le « vent commun » de la Révolution balaya bien les mondes coloniaux, et provoqua la frayeur des dominants et l'espoir des dominés, il ne réussit pas à renverser l'ancien monde mais provoqua des lézardes importantes dans cet édifice obligeant les dominants à modifier leurs politiques. Les résultats à l'échelle régionale de ces circulations furent néanmoins paradoxaux à court et moyen terme, puisque les systèmes esclavagistes parurent renforcés et non affaiblis après 1804.